Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 11 (1882)

Heft: (7)

Rubrik: Deuxième rapport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

21° Il fera tout son possible pour rendre agréable le séjour de l'école

22° Il doit donner à ses élèves l'exemple de l'ordre qui facilite singulièrement les études.

23° Il n'abandonnera pas les élèves à leur sortie de l'école : son cercle d'action doit s'étendre plus loin.

24° Le régent doit mériter la confiance de tous les parents; ses relations avec eux seront polies, prudentes ; et il se mettra en rapport avec eux aussi souvent que l'exigera l'intérêt de leurs enfants.

25° Il s'efforcera de leur rendre service toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

26° Les préjugés sont un grand obstacle au développement de l'instruction : l'instituteur devra combattre par tous les moyens possibles ces ennemis du progrès.

27° Dans les écoles de perfectionnement, il s'appliquera surtout à rendre son enseignement pratique.

28° Il faudrait substituer l'amour de l'étude à la crainte des punitions.

Prez-vers-Siviriez, juin 1882. MAURON, instituteur.

DEUXÈME RAPPORT

QUESTION

DES CAUSES DU LUXE CHEZ LES JEUNES FILLES ET MOYENS DE LE COMBATTRE, PAR Mlle COURLET, INSTITUTRICE A FARVAGNY.

La question délicate et importante qui a été proposée à l'étude de Mmes les Institutrices par le Comité de la Société d'éducation, a été traitée dans soixante-quatre travaux. Dans ce nombre figurent trois rapports qui ont été lus et discutés en conférence d'arrondissements. Nous nous faisons un plaisir et un devoir de citer les noms de nos dévouées collaboratrices.

Ce sont :

1er *Arrondissement :*

Rapport de Mlle Jacquier, Marie, institutrice à Corserey, accompagné des travaux de

Mlles Bellay, Marie, aux Friques ;
Carillon, Séraphine, à Cugy ;
Collaud, Marguerite, à Dompierre ;
Corboz, Lydie, à Montet ;
Demierre, Louise, à Estavayer le-Lac ;
Dessibourg, Marie, à Vallon ;
Duc, Cécile, à Estavayer-le-Lac ;
Grognuz, Cécile, à Cugy ;
Humbert, Félicité, à Cormérod ;
Moosbrugger, Angélique, à St-Aubin ;
Poux, Brigitte, à Estavayer-le-Lac ;
Rey, Marie, à Aumont.

4me *Arrondissement :*

Rapport de Mlles Pégaitaz, Eugénie et Josephine, institutrices à Vuadens, avec les travaux de

Mlle Baudère, Hortence, à Marsens ;
Mme Bise, Emma, à Bulle ;

Mlles Castella, Elise, à la Tour-de-Trême ;
Castella, Joséphine, à Sorens ;
Currat, Marie, à Besencens-Pont ;
Genoud, Sophie, à Fruence ;
Mme Glasson, Marie, à Bulle ;
Mlles Goumaz, Clémentine, à Vuarat ;
Hæring, Alphonsine, à Attalens ;
Huguenin, Louise, au Crêt ;
Maillard, Colette, à Vaulruz ;
Maillard, Rosine, à La-Rougève ;
Marmy, Marie, à Fiaugères,
Murith, Thérèse, à Broc ;
Pasquier, Mélanie, à Bulle ;
Perret, Lucie, à Bulle ;
Perret, Mélanie, à Bulle ;
Perrin, Thérésine, à Semsales ;
Pilloud, Laurette, à la Tour-de-Trême ;
Repond, Marie, à Avry-devant-Pont ;
Richoz, Anna, à Remaufens.

5me *Arrondissement.*

Rapport de Mlle Richoz, Marie, institutrice à Fribourg, escorté des compositions de

Mlles Barbey, Marceline, à Siviriez ;
Bavaud, Augustine, à Bonnefontaine ;
Borghini, Louise, à Romont ;
Bossel, Emilie, au Saulgy ;
Bossel, Louise, à Mossel ;
Chaney, Laurette, à Ependes ;
Dafflon, Marie, à Autigny ;
Demierre, Marie, à Mézières ;
Féderer, Camilla, à Fribourg ;
Fragnières, Marie, à Villaz-St-Pierre ;
Huguenot, Julie, à Villarsel-le-Gibloux ;
Mme Jonin, Elise, à Fribourg ;
Mlles Maillard, Laurette, à La-Joux ;
Maillard, Caroline, à Villaranon ;
Marchon, Philomène, à Vuisternens-en-Ogoz ;
Nigg, Célina, à Romont ;
Oberson, Louise, à Vuisternens-devant-Romont ;
Perroud, Louise, à Villarimboud ;
Perroud, Marie, à la Nerigue ;
Pichonnaz, Marie, à Blessens ;
Quartenoud, Pauline, à Fribourg ;
Rey, Philomène, à Chapelle-sur-Oron ;
Richoz, Julie, à Ecublens ;
Savary, Constance, au Chatelard ;
Sudan, Célestine, à Chavannes-les-Forts ;
Schmoutz, Marie, à Romont ;

Enfin le travail de Mlle Pégaitaz, Aurélie, à Villariaz. Il n'est pas parvenu à Mlle Richoz, rapporteur d'arrondissement, bien que l'auteur l'ait expédié dans le temps prescrit.

Il n'est pas de notre compétence de juger du mérite de ces nombreux travaux. Nous avons toutefois à constater avec une légitime satisfaction qu'ils ont généralement été rédigés avec le plus grand soin. Aussi,

notre désir serait de pouvoir les reproduire la plupart en entier. Mais le cadre de notre rapport ne saurait nous le permettre. Nos chère collaboratrices voudront bien prendre en considération cette impossibilité manifeste et nous pardonner si nous ne pouvons signaler assez fréquemment les pensées très heureuses dont leurs compositions sont émaillées.

Pour mettre plus d'ordre et de précision dans les matières à traiter, à l'exemple des honorables rapporteurs d'arrondissements, nous diviserons notre travail en trois parties principales.

PREMIÈRE PARTIE

DU LUXE ET DE SES CONSÉQUENCES.

a) *Du luxe.*

En raison de la surabondance de matières qui est à notre disposition, nous laisserons, autant que faire se pourra, la parole à nos chères collègues.

Divers travaux nous donnent l'explication de ce mot « le luxe. » Ecoutons Mlle Moosbrugger à St-Aubin : « Le luxe, dit-elle, c'est l'excès dans l'emploi des biens que l'on possède, soit à contenter la sensualité, soit à nourrir la vanité si prompte à se produire. Le luxe se manifeste dans la table, dans l'ameublement et surtout, avouons-le, dans la toilette de la femme » A cette définition, Mlle Maillard, à Vaulruz ajoute : « Il faut avouer que le luxe semble faire partie de nos mœurs ; la simplicité n'est plus actuellement qu'un mot vide de sens, une théorie creuse dont la pratique a presque entièrement disparu. » Après avoir énuméré les différents motifs qui auraient dû et qui devraient encore éloigner de notre pays ce terrible fléau, Mlle Richoz, à Fribourg, constate avec douleur que cette plante parasite a pris pied chez nous depuis bien des années. » Déjà, dit-elle, cette plante a étendu ses ravages dans la plus grande partie du canton, et nous en serions effrayés si les livres de nos négociants nous livraient le secret des sommes énormes que la passion funeste du luxe engloutit chaque année. »

Pour l'honneur de notre sexe et pour rendre hommage à la vérité, nous nous permettrons une observation personnelle. Dans la localité où la divine Providence nous a placée et dans les paroisses circonvoisines, le luxe n'a pas encore fait une irruption marquante. Si dans ces contrées, comme ailleurs, l'aisance et le bien-être diminuent, il ne faut pas l'attribuer précisément à ce vice qui fait tant de ravages dans d'autres endroits. Il existe une autre cause de ruine que nous ne désignerons point, parce qu'elle est trop commune, mais elle n'est pas le fait de notre sexe.

Mlle Jacquier, à Corserey, est de notre avis. « Une vérité incontestable aujourd'hui, dit-elle, c'est que la ruine de bien des familles n'a souvent d'autre cause que le luxe immodéré chez la femme ; mais je me demande si c'est sur elle seule que doit retomber en ceci toute la responsabilité ? — Il serait superflu de chercher à résoudre cette question : la raison du plus fort est toujours la meilleure. »

Mais quel est le luxe qu'il s'agit de flétrir ?

Mlle Chaney, à Ependes, va nous l'apprendre : « Notre intention, dit-elle, n'est pas de nous attaquer à une mise honnête et décente, en rapport avec notre état. Evidemment chacun peut et même doit se vêtir selon la condition où la divine Providence l'a placé ; car si Dieu dans sa sagesse a voulu établir des conditions diverses dans la société, par

cela même il a permis de les distinguer les unes des autres ; et dans nos mœurs, les vêtements sont une de ces marques de distinction. Mais ce que je condamne, c'est ce besoin de briller plus que les autres, ce désir effréné de plaire, cette manie de charger son corps d'une foule de superfluités ; c'est enfin cet abus aussi ridicule que condamnable de prétendre s'élever, par des habits, au-dessus de son rang, de sa naissance, de sa condition. »

Mme Bise, à Bulle, ajoute : « On peut avoir des vêtements de bon goût, bien faits et ne point pour cela tomber dans le luxe ; car le luxe c'est le superflu : mais ce superflu varie beaucoup suivant la position sociale des individus. Tel peut, en gagnant honorablement sa vie, avoir un luxe permis, c'est-à-dire être vêtu convenablement selon ses ressources. »

Non, l'élégance et le bon goût apportés à la toilette ne sont pas la vanité. « Je voudrais, dit saint François de Sales, que ma dévote fût la mieux habillée de la compagnie, pourvu qu'elle fût la moins pompeuse et la moins affectée, et qu'elle fût, comme il est dit dans les proverbes, ornée de grâces, de bienséance et de dignité. » Un peu après il ajoute, en s'adressant à Philothée : « A l'égard de la matière et de la forme des habits, la bienséance n'en peut être réglée que par rapport aux circonstances du temps, de l'âge, des qualités, des compagnies et des occasions. L'usage est tout établi ; que l'on se pare un peu mieux les jours de fête, à proportion de leur solennité, et moins dans les temps de pénitence, comme en Carême. Les jours de noces et ceux de deuil ont encore leur différence et leurs règles.

Soyez propre, Philotée, et qu'il n'y ait rien sur vous de déchiré et de mal arrangé. C'est mépriser ceux avec qui l'on est, que de porter des habits qui peuvent leur donner du dégoût ; mais gardez-vous bien des vanités et de l'afféterie, des curiosités et des modes badines ; tenez-vous aux règles de la simplicité et de la modestie, qui sont le plus grand ornement de la beauté et la meilleure excuse de la laideur. Saint Pierre défend principalement aux jeunes femmes les frisures extraordinaires des cheveux, les hommes qui sont assez lâches pour s'amuser à de telles puérilités sont décriés comme étant moins hommes que femmes, et les femmes trop coquettes font douter de leur vertu ; du moins, si elles en ont, elle ne paraît assurément pas au milieu de ces bagatelles de la volupté.

« Que les femmes, dit saint Paul, étant vêtues décemment, se parent, de pudeur et de sagesse, bien plutôt qu'avec des cheveux frisés, de l'or, des perles et des habits somptueux. » « Par ces paroles, l'Apôtre des nations interdit aux femmes, non point une mise convenable, gracieuse même, mais un culte exagéré de leur personne, par la parure et tout ce qui constitue la toilette, nous dit l'auteur de *La femme comme il la faut*. A l'école de tels maîtres, peut-on se tromper en cette matière ?

b) *Des conséquences du luxe.*

La presque totalité des travaux que nous avons sous les yeux s'accordent à reconnaître la gravité de la plaie signalée et ses effets désastreux.

Laissons à Mme Jonin, à Fribourg, le soin de nous en faire le triste tableau. « Un des plus grands fléaux de la vie sociale, dit-elle, celui qui corrompt les mœurs d'une nation, qui excite l'avidité, qui accoutume aux intrigues et aux bassesses et qui sape peu à peu tous les fondements de la probité, c'est le luxe, et c'est malheureusement sur la femme

seule que les moralistes font retomber presque toute la responsabilité de ces excès. Assurément, ajoute-t-elle, on ne peut trop attaquer la toilette, non seulement comme une cause de ruine pour les femmes du du monde, mais comme un dissolvant de tout esprit sérieux, chez les femmes même vertueuses et chrétiennes. »

Mlle Duc, à Estavayer, est encore presque plus explicite : « Le luxe, s'écrie-t-elle, est le plus dangereux ennemi des femmes, celui qui empoisonne le plus douloureusement leur existence, qui étouffe les plus nobles aspirations de leur cœur et qui change bientôt en épines cruelles les quelques fleurs éphémères cueillies dans la jeunesse.

« Le luxe ruine les mœurs et les familles, nous dit Mlle Currat à Pont-Besencens. C'est lui qui absorbe le temps qu'on devrait consacrer aux œuvres de piété et de charité, aux devoirs de la famille : c'est lui qui sert d'aliment aux mauvais désirs, lui qui consume les ressources que l'on devrait réserver pour ses enfants et ravit à l'indigence les secours qui lui viendraient si à propos. » Mlle Pasquier, à Bulle, nous dit à son tour : « Le soin excessif de la toilette est un écueil pour beaucoup de femmes. S'il en est peu parmi elles qui sachent tirer un parti convenable des heureuses dispositions de leur esprit et de leur cœur, il faut l'attribuer en grande partie aux préoccupations de la toilette et de la mode. Les maux que le luxe entraîne après lui sont incalculables ; chaque jour on en voit les tristes preuves dans la mésintelligence, la ruine et la décadence des familles. »

« Pourquoi cette maison, s'écrie, Mlle Repond, à Avry-devant-Pont, qui naguère offrait toutes les apparence de la prospérité est-elle si subitement tombée ? Ah ! c'est qu'un souffle pestilentiel a effleuré de son haleine meurtrière l'intérieur de ce ménage : le luxe a fait son apparition dans cette famille et en a banni les habitudes d'ordre et d'économie ; de là sa ruine. »

Ne serait-ce pas aussi le cas de rappeler ici les ruines scandaleuses et très fréquentes des caisses publiques ou particulières ; ruines commises par des caissiers infidèles et souvent pour satisfaire les caprices et les exigeances de Madame ou de Mademoiselle ?

Que de ruines, en effet, n'entraîne pas dans les familles et dans la société tout entière, le luxe tel que nous l'entendons ! Mais que de ruines surtout dans le domaine des âmes ! Que dire de ces malheureux êtres qui semblent prendre à tâche, par des raffinements inouïs, de fomenter toutes les révoltes des sens en encourageant toutes les convoitises !

Instruits à l'école de Jésus-Christ, les Pères de l'Eglise semblent n'avoir qu'une voix contre le luxe des habits, et tout ce qui peut s'y montrer en opposition avec les règles sévères de la plus exacte modestie. Tertullien remarque deux sortes d'excès chez les femmes relativement à notre objet. Il trouve le premier dans l'or, les pierres précieuses, la somptuosité de l'habillement et il taxe cet excès de crime d'ambition ; il découvre l'autre dans l'art recherché qu'elles emploient à leur chevelure, au poli de la peau, et à faire paraître ce qui attire sur elles les regards, et il ne craint pas de donner à ce dernier le nom de prostitution. Selon saint Cyprien, il ne convient qu'aux filles qui ont abjuré toute pudeur, et qu'aux femmes perdues de mœurs d'étaler des habits et des parures trop ornées, ainsi que les attraits des formes et de la taille du corps. Il ajoute que les personnes qui mettent le plus d'importance à leur mise, sont aussi celles qui font le moins de cas de la vertu. La recherche de plaire par la beauté, dit encore Tertullien, ne

vient point d'une conscience sans tache ; on sait que naturellement c'est un piège tendu pour attirer au mal.

IIe PARTIE

DES CAUSES DU LUXE.

a) *Penchant naturel à la vanité.*

Procédant de l'effet à la cause, nous allons rechercher le principe qui donne lieu à l'existence du luxe que nous venons de signaler.

Presque toutes nos collaboratrices s'accordent à reconnaître que le goût de la parure naît dans le cœur de la jeune fille avec sa première pensée. Il est une sorte de péché originel. « L'orgueil est le vice des garçons, la vanité est particulière aux jeunes filles. » Telle est la pensée des Mlles Pégaitaz, à Vuadens, exprimée dans leur excellent rapport. Elles ajoutent encore : « Chez l'homme la force, la raison, l'énergie du caractère, le rôle qu'il a à remplir dans la société, tout semble le porter l'orgueil ; la vanité va mieux à la faiblesse de la femme, à son esprit et à ses goûts »

Fénelon, dans son admirable ouvrage sur l'éducation des filles, confirme ce qui vient d'être énoncé : « Les jeunes filles, dit-il, naissent avec un désir violent de plaire. Les chemins qui conduisent les hommes à l'autorité leur étant fermés, elles tâchent de s'en dédommager par les agréments de l'esprit et du corps. De là vient qu'elles aspirent tant à la beauté et à toutes les grâces extérieures et qu'elles sont si passionnées pour les ajustements. » Mlle Castella, à la Tour, prétend que le désir de plaire est légitime et louable lorsqu'il est maintenu dans de justes limites, et la toilette est chose permise pourvu quelle n'occupe dans la pensée de la jeune fille, que le rang secondaire et gracieux qu'elle doit avoir.

Il est un fait incontestable, c'est que l'homme naît dans la corruption du péché ; son corps devient dès lors une source constante de tentations pour son âme. N'en déplaise à Jean-Jacques Rousseau et à ses adeptes. « Le luxe, enfant de l'orgueil, découle du cœur corrompu par le péché originel comme de sa source féconde et intarissable, » nous dit Mlle Oberson, à Vuisternens devant Romont.

Mlle Jaquier, à Corserey, n'est pas de cet avis : « Si on étudiait, dit-elle, le principe de ce goût qui déshonore notre sexe, on ne trouverait, ce me semble, ni une suite du péché originel, ni le germe d'un vice, mais plutôt une aspiration louable qu'il suffirait d'exploiter au profit des vertus morales. La petite fille de quatre ans veut se rendre agréable, elle veut plaire. — Serait-ce mieux qu'elle tendît à se rendre odieuse ? Non, certes. Ainsi, l'intention est bonne ; mais il en est autrement des moyens. »

Malgré cette affirmation de la part de Mlle l'institutrice de Corserey, nous persistons à faire consister la cause principale du luxe dans le penchant inné de la femme à se faire remarquer ou à chercher à plaire. Si nous l'avons citée c'est parce qu'elle a énoncé un principe vrai, mais peut-être mal exprimé. En effet, la mission de la femme est d'être la grâce et l'embellissement du foyer domestique. A elle ont été départies dans ce but, par le Créateur, ces faveurs spéciales du corps et de l'âme. Créée pour être l'aide de l'homme, elle a reçu en partage les dons si délicats de la beauté physique et morale. A elle seront dévolues cette sensibilité et cette affection à toute épreuve, qui apportent, lorsqu'elle sait comprendre sa mission, un charme tout particulier au sein

de la famille. Mais hélas! le péché par son introduction dans ce monde, a brisé l'heureuse harmonie établie par le Créateur; et par la concupiscence, le désir de plaire devient malheureusement, lorsqu'il n'est pas guidé par la religion vers un but légitime, purifié dans ses intentions et sanctifié dans ses moyens, une source de fautes plus ou moins graves. De là, le désir d'attirer l'attention, non plus par la modestie, non plus par les qualités du cœur et de l'esprit, mais par des moyens extérieurs, comme celui que nous signalons en ce moment, c'est-a-dire par une parure en dehors des limites de la convenance et de la bienséance.

b) *La mauvaise direction donnée à l'éducation de la femme dans la famille.*

Laissons à ce propos la parole à Mlle Borghini, à Romont, « Il semble, nous dit-elle, que l'on prend à tâche de fausser l'éducation de la jeune fille dès sa plus tendre enfance. Voyez ce père de famille en extase devant la robe neuve de sa petite fille, devant sa chevelure bouclée, devant ses airs de petite demoiselle. Lui, qui ne trouve pas un mot d'encouragement pour un élan de générosité de son cœur, pour un acte de franchise de son âme, ne sait assez comment exprimer à sa petite idole le plaisir qu'il épouve de la voir belle. »

Voici ce que nous dit aussi, avec beaucoup de bon sens, Mlle Pégaitaz Aurélie, à Villariaz : « L'éducation que les filles reçoivent aujourd'hui dans les familles, doit nécessairement hâter dans leur cœur les progrès de la vanité. On se fait un jeu d'allumer cette funeste passion dès le premier âge; il semble qu'on s'en fait un mérite et un devoir. Une petite fille apparaît dans une société : c'est une explosion d'enthousiasme et de joie. Pour complaire aux parents, pour flatter leur orgueil, chacun loue sa beauté, chacun l'admire; elle est incomparable; elle est ravissante ; c'est un véritable prodige. La jeune fille comprend tout, et c'est ainsi que se glisse dans le cœur d'un enfant le poison qui doit faire le tourment et le malheur de sa vie. »

C'est aussi la pensée de Mlle Richoz, à Ecublens, lorsqu'elle dit : « Les pères et les mères s'efforcent-ils de combattre ce funeste penchant dès l'âge le plus tendre chez leurs enfants ? Ne voyons-nous pas au contraire encore trop souvent des parents habiller leurs enfants suivant certaines modes pour le plaisir de voir une petite fille quelquefois même un petit garçon, ajusté d'une façon excentrique ? Ce qui, de leur part, ne serait que le fait d'une affection outrée, développerait chez l'enfant le germe d'une vanité qui plus tard, le conduirait à sa ruine. »

Citons encore les paroles de Mme Glasson, à Bulle : « Oui, s'écrie-t-elle, la mauvaise direction donnée à l'éducation de la petite fille, et les louanges déplacées que l'on prodigue à la jeune personne, telles sont d'après M. Favre, dans son traité d'économie domestique, les principales causes de cet amour du luxe que l'on reproche à notre sexe, non sans raison, il faut l'avouer. »

Mais à qui, dans la famille, incombe l'obligation spéciale de l'éducation ? Sur qui doit reposer le soin de la direction des enfants et spécialement de la jeune fille ? N'est-ce pas à la mère ? Oui, à elle est échue la mission d'inspirer à ces jeunes âmes les sérieuses et grandes pensées de la foi ; à elle de faire germer les vertus dans leurs cœurs, de protéger ces jeunes fleurs et ne les garantir contre tous les souffles malsains qui pourraient les ternir. A elle encore de réagir contre l'affaissement universel des mœurs et des principes chrétiens. Mission hélas ! on ne saurait trop le dire, fréquemment méconnue. Combien, au contraire, n'en rencontrons-nous pas, qui semblent prendre à tâche de détruire l'œuvre

de Dieu, en étouffant, dès le principe, les précieux germes de vertus que Dieu dans sa bonté et sa sagesse, par le moyen de la régénération baptismale, ou des vertus infuses, s'était plu à déposer dans les jeunes âmes de leurs enfants.

« Il faut être témoin des imprudences commises chaque jour par des mamans idolâtres, nous disent Mlles Pégaitaz, Aurélie et Schmoutz, Marie, pour comprendre cette précocité qui se manifeste pour l'amour du luxe chez nos jeunes filles. Qui donc a dit à cette petite fille de trois ans que sa toilette lui sied bien, à cette autre de dix ans; que sa taille est élégante, si ce n'est sa mère ou peut-être une dangereuse amie? » « Combien de mères, s'écrient Mlles Féderer, à Fribourg, Dafflon, à Autigny, aveuglées par les dons naturels de leurs enfants, les font servir au malheur de leurs jeunes filles, quand une éducation bien dirigée en aurait tiré de si bons fruits. »

On ne rencontre que trop souvent, en effet, des mères de familles qui, désireuses de voir leurs jeunes filles surpasser, éclipser même leurs compagnes de même âge et de même condition, sacrifient des sommes assez rondes, trompent même le chef de famille dans les dépenses domestiques pour satisfaire leur désir immodéré de voir briller leurs filles au premier rang. Il leur tarde de voir le prodigieux effet qu'une nouvelle parure va opérer. Leur plus grande ambition est d'exposer au grand soleil, ces fleurs tendres et délicates auxquelles l'ombre de la modestie conviendrait si bien. Parents insensés ! est-ce que votre fille vous est à charge pour que vous cherchiez à vous en débarrasser avec tant d'empressement ?

Nous nous sommes appesantie sur ce point, parce que nous estimons, et beaucoup l'estiment avec nous, que la faiblesse ou la connivence expresse ou tacite des mères est une des grandes plaies de l'éducation actuelle des familles.

C) *L'affaiblissement de l'esprit religieux.*

Mais d'où peut provenir cette fatale tendance des parents à gâter leurs enfants ?

Ici, il n'y a pas à se faire illusion. Il suffit d'ouvrir des yeux pour voir. L'affaiblissement de l'esprit religieux se fait cruellement sentir dans presque toutes les classes de la société.

Mlle Rey, à Aumont, met au nombre des causes du luxe, l'oubli de Dieu et de nos destinées éternelles. « La vanité, dit Mlle Duc, à Estavayer, éloigne des pensées sérieuses, si nécessaires à la jeune personne pour conserver sa vertu. » — « Aussi, dit Mlle Pégaitaz, à Villariaz, en développant le goût inné de la parure, on prépare à la famille, à la société, à la religion, des femmes légères, des esprits futiles, incapables de réfléchir cinq minutes sur les vérités religieuses les plus importantes et qui méditeront des journées entières sur le choix d'une robe, sur l'assortiment des couleurs, sur la forme d'un vêtement. » C'est aussi la pensée de Mlles Barbey, à Siviriez et Goumaz, à Vuadens : « Qu'est-ce, en effet, disent-elles qui met un frein aux passions, qui dispose l'homme à l'accomplissement de ses devoirs et conserve la jeune fille pure, modeste et réservée ? »

« Ce n'est qu'une solide piété, poursuit Mlle Sudan, à Chavannes-les-Forts, qui a sa source dans l'amour de Dieu et de la religion, qui pourra garantir une jeune personne contre l'entraînement des exemples de vanité qu'elle a constamment sous les yeux, et lui inspirera un dégoût salutaire pour le luxe de la toilette et ce faste qui est toujours ridicule; qui lui fera aimer cette belle et noble simplicité qui est le plus

bel ornement d'une jeune personne et l'emblème de la vertu. » Par l'extension que le luxe a malheureusement prise de nos jours au sein de nos populations, on peut conclure que ce sentiment est bien affaibli.

D) *La connivence des hommes.*

Plusieurs institutrices assignent comme cause du luxe l'approbation explicite ou du moins tacite des hommes. Pour peu qu'on se donne la peine de jeter un coup d'œil sur ce qui nous entoure, nous reconnaîtrons qu'elles n'ont pas tout-à-fait tort.

Bien que cette allégation soit quelque peu en dehors du sérieux que notre travail comporte, nous nous permettons néanmoins de mentionner les pensées émises par nos collègues. Messieurs les instituteurs et les amis de l'instruction en jugeront.

Mlle Jaquier, à Corserey, dans son rapport rédigé dans un style tour à tour sérieux et caustique, ne craint pas de dire : « Pour attaquer à sa source le grand abus qui nous occupe, ce ne serait pas trop, je crois, d'une révolution d'idées dans les deux fractions de la société. Les jeunes gens ne se contentent pas de dédaigner la fille simple dans sa mise et modeste dans ses manières ; ils jettent sur son chemin la raillerie et le mépris, réservant leur admiration et leurs bruyantes bonnes grâces pour une effrontée, à la démarche guindée, à l'habillement bizarre et multicolore. »

« Ce qui fait, dit Mlle Schmoutz, à Romont, que la jeune fille cherche à se mettre en vue par ses goûts mondains et sa légèreté, ce qui la rend de plus en plus coquette, ce qui la fait faiblir sous les atours de son luxe importun, c'est, vous le devinez sans peine, le désir de s'attirer des regards, le désir de plaire ! ! ! Oui, je l'avoue, les filles sont vaniteuses, mais les hommes le veulent ainsi. »

Mlles Castella, à la Tour, et Castella à Sorens, flétrissent les compliments vrais ou faux de certains hommes qui se font les complices des erreurs des jeunes filles coquettes.

« Il est vrai, disent-elles, que les filles vaniteuses rencontrent des encouragements ailleurs que chez les personnes de leur sexe. Si elles ne recueillaient que des blâmes, elles changeraient peut-être de tactique. »

Après avoir déploré les conséquences du luxe, Mlle Maillard, à Vaulruz ajoute : « Les Messieurs ne pourraient-ils pas en prendre une certaine responsabilité ? Leurs flatteries, leurs compliments, leurs adulations, leurs hommages enfin sont-ils toujours dignes des personnes à qui ils s'adressent et surtout sont-ils toujours rendus à la simplicité et à la modestie ?

Nos collaboratrices mentionnent encore plusieurs autres causes secondaires que nous nous contenterons d'indiquer.

a) La diffusion des journaux de modes, les insinuations, la cupidité des modistes et des tailleuses.

b) La lecture des romans et la société des personnes frivoles.

c) Le développement du commerce et de l'industrie, le tressage des pailles.

d) La facilité des communications.

e) Le colportage et la vente à l'échantillon.

f) La fréquentation abusive des foires et des marchés.

g) L'émigration des jeunes personnes dans les villes et à l'étranger.

h) L'affaiblissement de l'esprit de famille.

Nous devons, pour ne pas être longue, nous borner à l'énoncé de ces causes secondaires. Pour résumer cette deuxième partie nous ferons pour notre part, consister les causes principales du luxe 1° Dans le

penchant inné de la femme à vouloir plaire, désir légitime en raison de la mission de la femme, mais qui par suite de la concupiscence sort des limites permises ; 2° le penchant au lieu d'être combattu par l'éducation se trouve généralement fortifié par les pères et mères ; 3° l'approbation ou la connivence de la société ne sont pas étrangères, non plus, au vice que nous signalons.

IIIe PARTIE

MOYENS DE COMBATTRE LE LUXE.

Il n'est pas aisé de porter remède au mal, ni même de l'empêcher d'envahir le cœur de nos élèves : mais c'est déjà beaucoup que d'en savoir reconnaître les causes. Cette connaissance inspire les moyens de le combattre.

A) *La piété vraie et solide.*

La passion du luxe, comme toutes les autres passions, ne peut-être efficacement combattue que par la religion, qui est le sel de la terre. En effet, où la jeune fille trouvera-t-elle cette force du renoncement, du sacrifice continuel de soi-même à autrui, si ce n'est dans les fortes convictions religieuses, dans les enseignements de la foi ? Quelle sera sa sauvegarde, quel sera son appui ? Une piété solidemment établie.

C'est pénétrée de ces sentiments que Mlle Borghini, à Romont, nous dit : « Par la foi, nous montrerons à l'enfant, la femme telle que la religion la veut, modeste, pieuse, active, trouvant le bonheur dans l'accomplissement du devoir et le témoignage d'une bonne conscience. Nous lui ferons admirer les œuvres de Dieu, nous lui apprendrons à lire dans le grand livre de la nature et quand une fois elle aura goûté à ces sources divines, elle ne pourra plus attacher son cœur aux vanités du siècle, à ce qui fait le bonheur de la femme frivole. La foi. continue-t-elle, lui fera aussi connaître le but suprême pour lequel Dieu l'a créée, but qu'il est impossible d'atteindre sans le renoncement, l'abnégation, choses incompatibles avec l'amour du luxe et des plaisirs mondains. »

Mlle Perrin, à Semsales, opine dans le même sens : « L'institutrice, dit-elle, qui doit avoir à cœur le bonheur temporel et éternel des jeunes enfants qui lui sont confiés, doit se souvenir avant tout que la religion doit être la base de toute instruction, leur inspirer l'horreur du luxe, en leur démontrant que cet excès entraîne non-seulement dans des dépenses ruineuses, mais qu'il constitue pour la jeune fille une source intarissable de maux. Et puisque l'irréflexion est une des causes du luxe, un moyen de sauver les jeunes filles de cette mer orageuse où la vertu fait si tristement naufrage, serait de les habituer à réfléchir sur ce que nous sommes véritablement. » Un certain nombre d'institutrices abondent dans le même sens. Qu'il me suffise de citer, au point de vue pratique, quelques idées émises par l'une ou l'autre d'entre elles.

Mlles Collaud, à Dompierre, et Currat, à Pont-Besencens, insistent sur l'opportunité qu'il y a de rappeler aux enfants que le luxe est en opposition formelle et constante avec les vœux que nous avons faits aux baptême.

« Qui ne voit, en effet, quelle opposition il y a entre l'amour du luxe et l'esprit de notre sainte religion ? » « Ignorez-vous, dit saint Paul, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ ? Prendrai-je donc les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? » Dans le baptême on a renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, or, n'est-ce pas renouer avec lui, arborer en quelque sorte l'étendard

de ses pompes et travailler de concert pour perdre les âmes, que de se parer d'une manière si peu décente, et si peu conforme à la modestie chrétienne. (HUMBERT. *Pensées sur les plus importantes vérités de la religion.*) Il faudrait même pouvoir reproduire le chapitre tout entier.

Proposer fréquemment aux élèves, notre divine Mère, comme le modèle le plus parfait de toutes les vertus, principalement de simplicité et de modestie, vertus qui doivent faire constamment l'apanage de la jeune fille chrétienne. Tel est l'avis de Mlles Corboz, à Montet ; Poux, à Estavayer et Carillon, à Cugy.

La vanité étant une des formes de l'égoïsme, la charité, cette fille du Ciel, contribuera puissamment à remplir le cœur de la jeune fille, pour la prémunir contre les mille séductions du luxe. Dans ce but, intéressons-la aux œuvres de bienfaisance. Telle est l'opinion exprimée particulièrement par Mlles Borghini, à Romont ; Repond, à Avry-devant-Pont ; Quartenoud, à Fribourg ; Pégaitaz, à Vuadens ; Huguenot, à Villarsel le-Gibloux ; Nigg, à Romont. Ecoutons ce que nous dit à ce sujet Mlle Huguenot : « Il faut intéresser la jeune fille à quelques œuvres de charité. Rien n'éclaire l'intelligence, rien n'élève les sentiments et ne fait sortir de soi-même comme la bienfaisance ; et l'intelligence éclairée, le cœur réchauffé par la charité, la jeune personne fait du luxe le cas qu'il mérite. »

Disons encore avec Mme Glasson, à Bulle : « Oui, la foi, la charité seront le vrai talisman qui préservera de l'abîme, où l'amour du luxe et ses suites inévitables conduisent malheureusement tant de jeunes filles. Habituons l'enfant à la vue de la souffrance, afin d'empêcher son cœur de s'endurcir, afin de lui faire goûter le bonheur incomparable de soulager les malheureux, bonheur qui lui fera bientôt mépriser les plaisirs futiles, qui ne laissent après eux qu'amertume et déception. »

Après avoir cité les passages les plus saillants des travaux que nous avons sous les yeux, nous demandons l'autorisation de revenir sur ce point important. S'il y a un remède à apporter au luxe, nous estimons qu'il n'y en a point de plus efficace que la solide piété. Nous dirons même qu'il est l'unique remède. Les autres qui sont indiqués peuvent servir d'auxiliaires aux moyens surnaturels ; mais par eux-mêmes ils seront impuissants. L'expérience est là pour le démontrer de la manière la plus évidente.

Donc, appelons la religion à notre aide. Sous son souffle vivifiant, les préoccupations puériles de la vanité feront place à des pensées plus graves et le sentiment de la vertu la plus belle, la plus délicate viendra germer et fleurir dans le cœur de la jeune fille.

Si la religion condamne le luxe, c'est qu'il s'inspire d'un mobile funeste, celui de plaire, de flatter les sens, d'attirer l'attention du prochain et cela dans une intention que tout le monde ne comprend que trop bien.

B) *Redresser le jugement et éclairer l'intelligence de la jeune fille.*

Puisque la vanité n'est que le défaut de bon sens, la sottise jointe à l'amour-propre, il faudra pour la combattre, chez une jeune personne, redresser son jugement et éclairer son intelligence. Sans doute les moyens multiples et efficaces que la religion nous fournit à cet effet, simplifieront beaucoup la tâche qui nous est dévolue ; cependant, comme on vient de le voir, il nous reste encore certaines ressources que nous ne devons pas négliger d'exploiter au profit du combat à livrer à la vanité.

Faisons d'abord comprendre aux jeunes filles que le luxe ruine les familles et la pauvreté, effet du vice, entraîne ordinairement la corruption des mœurs.

Efforçons-nous aussi de leur apprendre à distinguer ce qui en nous a une valeur réelle, de ce qui n'en a pas ; les choses et les qualités qui nous sont propres, de celles qui nous sont extérieures et étrangères et ne sont que des objets de vanité. Pénétrons-les aussi, autant que possible, des pensées suivantes : Ce n'est pas ce qui nous entoure qui nous donne du prix, mais ce que nous sommes nous-mêmes. — Ce ne sont pas les richesses qui nous honorent, mais le bon usage que nous en faisons. — Il n'y a qu'une beauté qui ne se ternit pas, c'est celle d'un front pur et d'un cœur honnête et bon. — Qu'importe, en effet, la beauté passagère du corps, si l'âme est souillée par le vice ? — Qu'avons-nous en nous et hors de nous qui ne soit un don de la munificence divine ? Dès lors, quel droit avons-nous de nous en prévaloir ?

« Faisons voir aussi aux enfants, nous dit Mlle Grognuz, à Cugy, que le luxe avilit les peuples. » Mlle Chaney, à Ependes, nous fait remarquer, que le luxe énerve les caractères en amollissant les mœurs. « Les Perses, les Grecs et les Romains, ajoute-t-elle, étaient des peuples forts pendant qu'ils vivaient dans la simplicité, mais ces nations sont tombées dès que le luxe eut exercé chez elles son influence pernicieuse. La Suisse était invincible avant que les dépouilles des Bourguignons eussent apporté le goût du luxe et des jouissances matérielles. »

Il est encore un point essentiel qu'il importe de ne point laisser échapper; nous voulons dire, faire aimer le foyer domestique et la vie de famille. « La jeune fille qui se sent heureuse chez elle n'a presque pas de besoins. Le monde est peu de chose pour celle à qui sa mère suffit, s'écrient Mlles Pégaitaz, à Vuadens. »

Gravés profondément dans l'esprit de la jeune fille, ces principes ne peuvent manquer d'être d'un grand secours pour combattre la recherche de la parure et faire primer la simplicité et la modestie.

C) *L'exemple de l'institutrice.*

Nous avons constaté avec plaisir que le but visé par le Comité en proposant à notre étude la question du luxe a été compris ; car toutes nos chères collègues ont signalé comme remède efficace, le bon exemple que l'institutrice doit donner en cette matière. Nous croyons donc que cet appel, ou pour mieux dire cette fine allusion à quelques excès a été ainsi parfaitement saisie.

Pour que les principes que nous voulons inculquer à nos élèves trouvent accès dans leur esprit et leur cœur, il faut, en effet, que nous en soyons nous-mêmes bien convaincues. Dans ce but, l'exemple prêtera l'éloquence à nos paroles. « Que la tenue de l'institutrice porte l'empreinte de la modestie et de la simplicité ; que sa mise présente le caractère de propreté et de l'aisance sans doute, car la propreté et la grâce de l'arrangement sont des qualités, et des qualités qui exercent une grande influence sur les enfants. Mais qu'elle repousse avec soin toutes les apparences du luxe qui, dans la personne de l'institutrice surtout, serait d'un exemple bien funeste. Un extérieur simple attire à l'institutrice le respect et la considération de tout le monde, nous disent Mlles Murith, à Broc et Maillard, à Villaranon. »

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici le plan de conduite que Mme Bise, à Bulle, prescrit à l'institutrice sous ce rapport. Il nous paraît résumer les pensées de toutes nos chères collaboratrices. « La maîtresse, dit-elle, donnera à ses élèves l'exemple de la

modestie et de la simplicité dans sa toilette ; elle tâchera de s'habiller selon le poste qu'elle occupe (ville ou campagne) ayant soin de n'offusquer personne, ni par ses vêtements surannés, ni par un empressement trop prompt à se conformer aux dernières modes ; qu'elle sache se maintenir dans un juste milieu.

D) *L'économie domestique.*

Sans contredit les principes d'économie domestique, habilement enseignés, sont un éminent secours dans la guerre que nous avons à soutenir contre le luxe. Si c'était ici le cas d'énumérer tous les grands avantages que l'économie domestique, sagement pratiquée, fournit à la femme, nous verrions de prime abord que cet enseignement ne saurait occuper une trop large place dans notre programme. Qu'il nous suffise, de rappeler, à cet effet, à la mémoire de nos chères collègues, l'excellent travail que Mlle Borghini nous a donné en 1877.

Après avoir posé les bases de l'économie domestique, nous pourrons arriver à la pratique en inspirant aux élèves le goût du travail. Mais comment ferons-nous aimer le travail avec ses aspérités, sa monotonie? En habituant l'enfant à travailler pour faire plaisir à ses bons parents et surtout à Dieu, qui ne manque jamais de récompenser la bonne volonté.

Suivant l'avis de quelques-unes de nos collaboratrices, l'établissement de caisses d'épargnes scolaires contribuerait aussi puissamment à atteindre le but proposé. Je me contenterai de citer ici les paroles de Mme Bise, à Bulle : « Le luxe étant une source de dépenses, il entraîne nécessairement après lui la prodigalité. Combattre la prodigalité ce serait en même temps tarir la source qui alimente le luxe. On arrivera donc au but qu'on se propose en inspirant de bonne heure des habitudes d'économie à nos jeunes populations, et nous croyons que l'établissement de caisses d'épargnes scolaires serait un excellent moyen de résister à l'entraînement qui prend de nos jours des proportions si effrayantes. « Travaillons avec ardeur à faire renaître le goût des vêtements solides, nous disent Mlles Perroud, à Villarimboud ; Oberson, à Vuisternens ; Pichonnaz, à Blessens. » Notre sol se prête admirablement en effet à la culture des plantes textiles. Nos moutons nous fournissent amplement la matière nécessaire à la confection de notre costume national. Réagissons donc avec force contre cette funeste tendance à se laisser fasciner par les productions des grandes fabriques. Outre l'économie, ces étoffes faites sur les métiers de nos campagnes ont encore pour elles la durée et inspirent des goûts simples. Un grand nombre d'institutrices sont de cet avis.

Bannissons sévèrement de nos écoles les vêtements déchirés et malpropres, et faisons comprendre de bonne heure à nos élèves que l'habit rapiécé convenablement fait honneur à la mère ou à la sœur de celui qui le porte. Tel est aussi l'avis de Mlles Perroud, à la Neirigue et Humbert, à Cormérod.

Dans ce but, ne serait-il pas à propos d'éliminer le plus possible tous les travaux de luxe des leçons d'ouvrages manuels ? Enseignons d'abord et avant tout à nos jeunes filles, le tricot, la couture, le raccommodage. Ce ne sera qu'après que ces connaissances seront parfaitement acquises, que la jeune fille pourra se livrer à quelque travail de fantaisie.

Pour remettre en honneur l'emploi des étoffes du pays, l'enseignement du filage ne trouverait-il pas sa place dans le programme des ouvrages manuels.

La culture du jardin potager occupera aussi très utilement les loisirs de la jeune fille. Elle lui donnera le goût des occupations sérieuses et de la vie agricole. Elle lui fera voir tout le parti que l'on peut tirer des ressources de la campagne, et lui fera par là-même aimer le foyer domestique.

Enfin plusieurs institutrices, entre autres Mlles Bavaux, à Bonnefontaine et Richoz, à Ecublens, nous font observer que toutes les branches d'enseignement peuvent concourir efficacement à délivrer nos populations de cette épidémie appelée le luxe.

Intimement convaincues du danger qui menace notre pays et de la mission qui nous est dévolue, puissions-nous, institutrices, par notre zèle et notre dévouement, délivrer notre canton de ce ver rongeur ! Que le courage et la force ne nous abandonnent pas durant le combat ! La lutte pourra sans doute être longue, mais rappelons-nous que la couronne n'est accordée qu'à la persévérance. Rappelons-nous également en cas d'insuccès, que Dieu n'attachera pas précisément sa récompense à la réussite, mais à la bonne volonté que nous aurons déployée.

Bien des idées et des plus heureuses peut-être, émises dans les compositions, ont pu m'échapper dans ce travail. Je fais appel ici à l'indulgence de mes chères collègues, pour me passer ces omissions tout à fait indépendantes de ma volonté.

CONCLUSIONS

DES CAUSES PRINCIPALES.

1° Suivant l'avis des Pères de l'Eglise, nous pouvons conclure que le luxe est une cause de ruine morale et matérielle de la société ;

2° Le penchant naturel à la vanité et le désir de plaire constituent la première cause du luxe ;

3° La mauvaise direction donnée à l'éducation de la jeune personne dans la famille ;

4° L'affaiblissement de l'esprit religieux au sein des familles ;

5° La connivence des hommes.

DES CAUSES SECONDAIRES.

6° La diffusion des journaux de modes et la cupidité des marchands et des modistes ;

7° La lecture des romans et la société des personnes frivoles ;

8° Le développement du commerce et de l'industrie, le tressage des pailles ;

9° La facilité des communications, le colportage et la vente à l'échantillon ;

10° La fréquentation abusive des foires et des marchés ;

11° L'affaiblissement de l'esprit de famille et partant, l'émigration dans les villes et à l'étranger ;

DES MOYENS A LA DISPOSITION DE L'INSTITUTRICE.

1° Inspirer une piété vraie et sincère, basée sur de fortes convictions religieuses ;

2° Implanter profondément dans le cœur de la jeune fille la foi et l'amour, ces deux sources de tout ce qui est grand et beau ;

3° Intéresser la jeune fille aux œuvres de bienfaisance et l'habituer à la vue de la souffrance ;

4° Redresser le jugement et éclairer l'intelligence de la jeune personne ;
5° Inculquer des principes sérieux tirés de la considération sur la valeur réelle et relative des choses ;
6° Edifier la société par sa mise simple et modeste ;
7° Enseigner les principes d'une sage économie domestique.

Farvagny, le 15 juin 1882. Henriette COURLET, institutrice.

TROISIÈME RAPPORT

L'ANCIEN SYSTÈME SUISSE DES POIDS ET MESURES DOIT-IL ÊTRE ENSEIGNÉ CONJOINTEMENT AVEC LE SYSTÈME MÉTRIQUE ET QUELS PROCÉDÉS DOIT-ON EMPLOYER POUR RENDRE ATTRAYANT L'ENSEIGNEMENT DU SYSTÈME MÉTRIQUE ?

Telle est la troisième question mise à l'étude par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation.

Trois rapporteurs nous ont fait parvenir leurs travaux : MM. Crausaz, à Châtel-sous-Montsalvens ; Bondallaz, à Romont et Perroset, à Ruyeres-Saint-Laurent. MM. Crausaz, instituteur, à Cournillens ; Uldry, P., à Courtepin ; Pauchard, à Villarepos, nous ont adressé directement leurs travaux.

PREMIÈRE PARTIE

La loi fédérale de 1877 sur les poids et mesures en prescrivant l'usage obligatoire des mesures métriques, semblerait avoir donné une solution définitive à la première partie de la question qui nous occupe ; mais nous savons que les lois demeurent quelquefois longtemps impuissantes à changer les usages d'un peuple et voilà pourquoi cette même question n'a pas perdu toute son actualité. Cependant il eût paru plus opportun peut-être de latraiter il y a deux ou trois ans.

Tous nos honorés collègues paraissent d'accord sur le fond de la question : faire disparaître le plus tôt possible l'ancien système suisse, voilà notre désir. Mais les opinions deviennent divergentes s'il s'agit des moyens propres à atteindre ce but, eu égard aux besoins actuels de nos élèves. Quelques instituteurs, peu nombreux, il est vrai, estiment que l'enseignement simultané des deux systèmes est encore nécessaire pendant plusieurs années ; un autre groupe à peu près de même force désire l'abandon absolu de cet enseignement. La plus grande partie tient le milieu et ne veut pas exclure tout-à-fait l'idée des premiers ni rejeter d'emblée celle des seconds.

M. Magne, partisan de l'ancien système, s'exprime ainsi : « La connaissance des anciennes mesures semble avoir sa raison d'être pour le moment. Nous vivons dans un temps de transition et chacun sait qu'en France il a fallu plus de quarante ans pour se débarrasser des mesures anciennes, nous ne pouvons pas nous flatter de faire mieux. A mon avis, il est encore bon de familiariser les élèves avec nos anciennes mesures aussi longtemps qu'elles seront connues des populations et qu'elles leur seront chères. »